



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E28489

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2023

ÉDITÉ LE 28/11/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/07/1990  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 06/04/1993  
7 622

Raison sociale : LE TOIT BEAUJOLAIS

LE PONT MATHIVET  
69460 SAINT-ETIENNE-DES-OUILLIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VILLEFRANCHE

Téléphone : 04 74 03 49 72  
Portable : 06 16 61 00 15

Fax :

Siret : 390 361 210 00037

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : toit.beaujolais@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-110188

Responsabilité légale :

RUET THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-110188

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 22/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.